

The Department of External Affairs and the Delegation of the Commission of the European Communities announced today the coming into force on October 1, 1976 of the Framework Agreement for Commercial and Economic Cooperation between Canada and the European Communities. This follows the exchange of Notes between Canada and the European Communities in Brussels today.

As a result, the two sides are now in a position to convene the Joint Cooperation Committee provided for in the Agreement. The Committee, which will be responsible for promoting and reviewing commercial and economic cooperation activities under the Agreement, is expected to hold its first meeting before the end of the year.

The Agreement, signed in Ottawa on July 6, this year, provides a framework to develop a closer and more vigorous economic relationship between Canada and the EC.

Le Ministère des Affaires extérieures et la Délégation de la Commission des Communautés européennes ont annoncé aujourd'hui l'entrée en vigueur, le 1^{er} octobre 1976, de l'Accord-Cadre de Coopération commerciale et économique entre le Canada et les Communautés européennes. Ceci fait suite à l'échange de Notes entre le Canada et les Communautés européennes qui a eu lieu aujourd'hui à Bruxelles.

Les deux parties sont maintenant en mesure de convoquer le Comité Mixte de Coopération, prévu à l'Accord. Le Comité, qui sera chargé d'encourager et de suivre les activités de coopération commerciale et économique, devrait tenir sa première réunion avant la fin de l'année.

L'Accord, signé à Ottawa, le 6 juillet dernier, institue un cadre pour le développement de relations économiques plus étroites et plus dynamiques entre le Canada et la CE.